

DECRET N° 94-362 du 4 Novembre 1994

Portant approbation du Budget Prévisionnel de la Société des Industries Textiles du Bénin, pour l'exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N° 88-005 du 26 Avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-62 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- VU le Décret N° 90-121 du 27 Juin 1990 portant approbation des Statuts de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) ;
- SUR Rapport du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 Octobre 1994 ;

D E C R E T E :

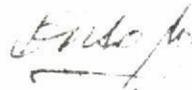
Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel, exercice 1994 de la Société des Industries Textiles du Bénin (SITEX) tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 4 Novembre 1994

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la  
République, Chargé de la Coordina-  
tion de l'Action Gouvernementale  
et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de l'Industrie et des  
Petites et Moyennes Entreprises;

  
Rigobert O. LADIKPO.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 2 MIPME 4 AUTRES MINISTERES  
17 SGG 4 DPE-DLC-INSAE 3 DB-DCP-DTCP-DSDV-DI 5 IGE 2 DCCT 1 GCONB  
1 FASJEP-ENA 2 SITEX 6 PCA/SITEX 1 JORB 1.-